

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-49

Séance du 30 juin 2023

Date de convocation : 26/06/2023 L'an 2023, le 30 juin à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 9/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 16/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 9/17

Pouvoirs : 7/17

Excusés : 1/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme DARIES ; M. BRUN ; Mme CABANNE ;
M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT et Mme
SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme DARIES,
Mme BLET à M. BRUN ; M. PIERRE à Mme CABANNE ; M.
GARNAUD à M. OREAL ; Mme BECARD à M. FLEISCH et Mme
LEVAVASSEUR à M. MUSSARD.

Était absente excusée : Mme WANNERROY

**Tome 1 - N°23-49 - OBJET : Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la
Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois de mai 2023.**

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le
cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois de mai 2023.

	<i>Parc public</i>	<i>Parc privé</i>	TOTAL CPSL	Pour rappel, en n-1
Mars 2023	5 128,90 €	1 935,70 €	7 064,60 €	6 425,94 €
Avril 2023	8 612,88 €	1 600 €	10 212,88 €	3 337,80 €
Mai 2023	9 491,69 €	2 120,10 €	11 611,79 €	12 014,19 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs entérinent les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement du mois de mai 2023, pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI